

Per fas et nefas
Le concept de prudence chez Guichardin

1. Guichardin et son environnement

Toscane, automne 1537 ; François Guichardin doit être bien amer. Il réside dans sa maison de campagne, mais ce n'est pas de son plein gré. Non qu'il ait été exilé à proprement parler, mais il est tenu fermement éloigné de Florence, de la politique, de la vie publique, c'est-à-dire de tout ce qui a rempli son existence. Comme il doit ronger son frein, cet homme de 54 ans, fort de son expérience, de son savoir, de son talent ! Il faut pourtant qu'il assume les conséquences d'une erreur d'appréciation, lui si expert, si sage, si prudent.

Au début de l'année, à la suite de l'assassinat du duc Alexandre, il a favorisé l'ascension d'un jeune Médicis qui n'avait pas encore 18 ans. En l'occurrence, Guichardin avait élaboré un scénario qui lui aurait permis de guider les pas du jeune homme, tout en prenant une part active dans le gouvernement du duché de Toscane. Mais une fois sur le trône, Côme I, méfiant, s'est hâté d'éloigner son mentor.

Jusqu'à sa mort, qui surviendra trois ans plus tard, en 1540, et peut-être pour tromper son inaction, Guichardin rédige l'*Histoire d'Italie*, dans laquelle il expose par le menu les événements qui se sont déroulés entre 1494 et 1531. Pour nous, cette disgrâce est donc une aubaine, car il s'agit d'un véritable monument de l'histoire événementielle, précis, cohérent, souvent irremplaçable pour connaître les coulisses et les trames secrètes de telle ou telle opération. Mais Guichardin, lui, n'a décidément pas de chance...

Cet héritier d'une dynastie de marchands a d'abord été haut fonctionnaire de la République florentine ; par la suite, il est devenu le bras droit des papes Médicis Léon X (1513-1521) puis Clément VII (1523-1534), avant de s'attacher à Alexandre, duc de Toscane (1531-1537) : une carrière estimable par conséquent, qui en aurait comblé plus d'un ! Mais pour son malheur, cet authentique homme d'Etat est un contemporain de Machiavel. Tous deux se sont d'ailleurs fort bien connus, ils ont entretenu de bonnes relations et ont

maintes fois travaillé de concert.

Comparée à celle de Guichardin, la carrière de Machiavel est modeste. Soderini, qui succède à Savonarole au gouvernement de Florence, finira par lui confier la charge de secrétaire des Dix de la milice, mais ce sera là son apogée. S'il ne peut s'élever davantage, c'est simplement qu'il n'inspire pas confiance aux employeurs éventuels. A deux reprises au moins, c'est d'ailleurs Guichardin qui lui sauvera la mise, en intervenant personnellement en sa faveur pour le tirer de son exil, voire de sa prison.

L'œuvre de Machiavel, toutefois, ne tardera pas à s'affirmer comme universelle. En vis-à-vis, les écrits de Guichardin sont considérés avec une certaine condescendance : *chroniqueur*, dit-on de lui en général, *historien*, le définit-on dans le meilleur des cas ; et comme il a eu le malheur de survivre à son illustre compère (il était plus jeune que lui de 14 ans), les articles et les études fleurissent sur le thème *Guichardin, lecteur de Machiavel*. Sans doute alors, par respect pour l'œuvre de Guichardin, convient-il de situer rapidement les deux hommes, l'un par rapport à l'autre.

Machiavel se veut, et se sait, penseur politique ; en partant des exemples de son temps, des faits avérés, mais aussi de l'histoire antique ou encore de la mythologie, il théorise, il conceptualise, il élabore un système de gouvernement. Cette façon d'être et de concevoir, Guichardin la rejette catégoriquement, ne concevant l'analyse politique que comme fruit d'une expérience de vie :

C'est une grande erreur de juger des événements dans l'absolu, pour ainsi dire à la même aune, sans faire aucune distinction ; car tous pratiquement se distinguent les uns des autres, et se différencient par la variété des circonstances, qui empêche qu'on les enferme dans une même norme ; ces distinctions et discriminations, on ne les trouve pas écrites dans les livres ; il faut en passer par l'apprentissage du discernement¹.

Au fil de ses souvenirs politiques, Guichardin déposera d'ailleurs subrepticement quelque pavé dans le jardin de son illustre aîné :

Combien est différente la pratique de la théorie ! Ils sont légions, ceux qui comprennent les choses comme il convient, mais qui ne savent pas mettre les principes en œuvre, ou ne s'en souviennent pas (une fois le moment venu) ! L'intelligence de ceux qui procèdent ainsi est vaine, et c'est comme avoir un trésor dans un coffre avec une contrainte : ne jamais pouvoir l'en sortir².

1. F. Guichardin, *Souvenirs*, VI

2. F. Guichardin, *Souvenirs*, XXXV

Per fas et nefas Le concept de prudence chez Guichardin 65

Est-il déraisonnable de supposer qu'il pensait à Machiavel, en fustigeant ainsi l'incompétence des théoriciens sur le terrain ? Guichardin, homme d'action, se refuse à tirer des principes généraux des événements ; il n'entend être qu'un témoin, et encore, souvent dans la seule mesure où il fut un acteur de premier plan. Cela dit, il a certainement compté parmi les lecteurs assidus de Machiavel, autant par amitié que par admiration, et certaines concordances n'ont nul besoin d'être mises en évidence ; elles s'expliquent en premier lieu par le fait que les idéaux politiques des deux hommes s'accordaient sur l'essentiel.

Prenons le cas d'un thème qui leur tient fort à cœur : le nécessaire divorce de l'action politique d'avec une morale qui renvoie à une conception religieuse du droit, celle-là même qui, un jour, légitima l'esprit chevaleresque. En 1512 Machiavel, dans son style concis dont il convient de peser chaque terme, dégage le gouvernant des obligations morales qui pèsent sur le commun des mortels, :

*...et, comme je l'ai déjà dit, qu'il (le prince) ne s'éloigne pas du bien, s'il peut, mais qu'il sache entrer dans le domaine du mal, s'il y est contraint*³.

Guichardin, dans le *Dialogue sur le gouvernement de Florence*, rédigé entre 1521 et 1523, donc du vivant de Machiavel, s'engouffre dans la brèche à sa manière, qui est peut-être plus prolixe, mais tout aussi explicite :

...celui qui veut aujourd'hui tenir les gouvernements et les Etats doit, s'il le peut, user de piété et de bonté ; mais quand il ne peut faire autrement, il lui faut user de cruauté et faire taire tout scrupule de conscience...

Machiavel et Guichardin prennent acte d'un fait avéré : dans une démarche politique, la pureté des intentions et l'efficacité font généralement mauvais ménage, le plus souvent parce que la fiabilité des individus demeure l'exception. Ils recommandent donc à l'homme d'Etat, d'où qu'il soit, de savoir effectuer un choix entre les deux options, en toute connaissance de cause. C'est en ces termes que l'Italie du XVI^{ème} siècle fixe les grandes lignes de la position idéale d'un gouvernant qui ne vise plus qu'à favoriser ou préserver l'Etat, et ce, quel qu'en soit le prix à payer.

A l'époque de Machiavel et Guichardin, on le sait désormais depuis longtemps, l'Etat est une entité qui outrepassa largement le cadre de la simple propriété féodale. Il a sa vie propre : le rôle du prince talentueux est de l'administrer au mieux, de le préserver, de le faire prospérer, et, si possible, de transmettre cet héritage dans les meilleures conditions ; or il existe un terme

3. Machiavel, *Le Prince*, chapitre XVIII

récurrent dans les écrits des deux auteurs florentins, celui de *prudence*. Comme nous allons le voir à présent, il est synonyme de bon gouvernement.

2. Exploration des textes : prudence et imprudence dans *l'Histoire d'Italie*

Une première analyse statistique du champ lexical, ou, plus exactement, de la fréquence du mot *prudence* dans les textes concernés, pose les limites préalables de l'enquête, et permet de vérifier que l'étude du concept se déroule effectivement au niveau du discours politique. Précisons qu'ont été relevées les occurrences du terme lui-même (*prudenza*), de ses dérivés (*prudente*, *prudenza*, *prudenterissimo*, *prudenterissima*, *prudenteramente*, *prudenterissimamente*), de ses antonymes (*imprudenza*, *imprudente*, *imprudenterissimo*, *imprudenterissima*, *imprudenteramente*, *imprudenterissimamente*).

Tableau n°1 : le mot prudence et ses dérivés chez Machiavel et Guichardin : étude statistique

<i>Auteurs</i>	<i>Titres</i>	<i>Types d'œuvre</i>	<i>Occurrences de Prudence*</i>
Machiavel	<i>Le Prince</i>	Traité politique	1 / 854
Machiavel	<i>Les Discours</i>	Traité politique	1 / 848
Machiavel	<i>Histoires florentines</i>	Panégyrique de courtisan	1 / 2485
Guichardin	<i>Histoire d'Italie</i>	Mixte (histoire événementielle + exploitation politique)	1 / 2284
Guichardin	<i>Histoires florentines</i>	Chronique	1 / 3789
Guichardin	<i>Souvenirs</i>	Pensées et aphorismes politiques	1 / 627

* en nombre de mots ; exemple : dans le *Prince*, on compte le mot *prudence*, ou l'une de ses variantes, une fois tous les 854 mots.

L'exploitation de cette récapitulation est aisée : il convient de bien faire la différence entre les ouvrages qui ne traitent exclusivement que de politique, et des œuvres moins rigoureusement ciblées. Plus l'auteur analyse précisément la vie de la cité, plus il est méthodique dans sa recherche, plus il tend vers la rigueur dans sa conceptualisation, et plus il emploie le mot *prudenza* ou ses dérivés. Au demeurant, notons la grande stabilité qui régit l'emploi du terme

Per fas et nefas Le concept de prudence chez Guichardin 67

chez Machiavel, du *Prince* aux *Discours*. Bref, il semble que le concept fonctionne comme un instrument de mesure ; plus le propos s'enracine dans une argumentation strictement politique, plus la prudence entre en jeu.

Ceci dit, la fréquence du terme n'est pas toujours également répartie à l'intérieur d'un même ouvrage : dans l'*Histoire d'Italie*, la prudence apparaît le plus souvent dans le premier livre (38 fois), où l'auteur campe les personnages et compose le décor, dans le quatrième livre⁴ (28 fois), où Guichardin rend compte des délibérations du Sénat vénitien, son modèle de référence, et dans le seizième livre⁵ (18 fois), où l'auteur traite de la politique pontificale. Le terme n'apparaît par contre qu'une seule fois dans tout le livre XIX. Il y a donc bien relation de cause à effet. Quand Guichardin traite sérieusement de politique, il est amené à parler de prudence.

Nous savons donc comment le terme apparaît dans les textes... La question, à présent, est de savoir dans quel sens il y est employé, du moins en ce qui concerne Guichardin, sur qui sera centrée cette étude.

Au préalable, il convient d'aborder un point de méthodologie : dans l'*Histoire d'Italie*, l'auteur emploie 242 fois le mot prudence ou un dérivé ; cependant toutes les occurrences du terme ne sont pas significatives. Dans un bon tiers des cas, Guichardin se limite à dire que tel seigneur, tel capitaine, tel gouvernant a été *prudent*, *imprudent*, que telle décision relevait de la *prudence* ou de l'*imprudence*, sans insister davantage. Les autres occurrences (nous en avons relevé 142), sont plus intéressantes, car le sens du terme se trouve complété par une expression qui lui est étroitement associée ; *per poca prudenza e per troppa ambizione*, écrit par exemple l'auteur au Livre I dans le chapitre 1, l'ambition et la prudence apparaissant ici comme manifestement antithétiques.

C'est ce genre d'association qui fonde et légitime notre analyse ; ce repérage systématique permet de cerner efficacement le sens conféré au terme et autorise, in fine, à élaborer une interprétation du concept. Ainsi pouvons-nous tenter de dresser le portrait du gouvernant prudent ou imprudent à partir de l'*Histoire d'Italie*, en classant les diverses caractéristiques attribuées à l'un et à l'autre, dans l'ordre décroissant d'importance, en fonction de la fréquence des termes associés rencontrés.

4. en particulier au chapitre 6

5. en particulier dans les chapitres 14 et 15

Tableau n.2 : occurrences significatives du terme *prudence* et de ses dérivés ⁶

<i>Caractéristiques d'ordre général</i>	<i>Déclinaison du thème chez les acteurs</i>	<i>Nombre de mentions (60)</i>
Maturité	Le personnage est un homme d'expérience, donc relativement âgé	11 ^a
	Il possède l' <i>auctoritas</i> , l'autorité naturelle. Il occupe une fonction supérieure	8 ^b
Mesure	C'est un homme de retenue, il temporise, réfrène ses passions	7 ^c
	C'est un homme d'ordre, évoluant dans un monde d'ordre	5 ^d
Caractère	Il est magnanime, il dépasse conflits personnels, haines, désirs de vengeance	6 ^e
	Il est modeste, accepte les conseils, se remet en question, corrige ses erreurs	3 ^f
	Il ne désespère pas facilement, le premier échec ne l'abat pas.	2 ^g
	Il sait simuler et dissimuler	2 ^h
	Il est foncièrement bon, mais sait se montrer féroce s'il y est contraint	4 ⁱ
Sagacité	C'est un homme perspicace, avisé, qui écoute mais ne se laisse pas abuser	7 ^j
	Il se montre capable d'exploiter les occasions lorsqu'elles se présentent	2 ^k
Divers	<i>Facteur prédisposant</i> : être actif et diligent	3 ^l

A côté de ces qualités humaines, révélatrices d'un comportement plus que d'une idéologie, quelques copules peuvent difficilement être classées, car leurs termes sont assez proches l'un de l'autre. Guichardin estime par exemple que la témérité est un défaut, mais que l'audace est une qualité (XV/12), que la timidité est néfaste, mais qu'une grande réserve est louable. Sans vouloir chercher malice, il nous semble qu'en cette matière, l'identification de la prudence chez tel ou tel acteur n'apparaît qu'à posteriori, en fonction du succès éventuel de l'opération menée...

Qu'en est-il à présent, des carences de l'imprudent ?

6 Références du tableau n°2 (livres et chapitres de la *Storia d'Italia*)

a : I/1 - I/4 - II/2/2/2 - III/4 - VI/12 - VII/2 - VIII/3 - IX/17 - XV/8

b : I/13 - III/4 - VII/2/4 - VIII/1 - XI/4 - XV/2 - XVIII/10

c : I/2 - I/14 - II/2/3 - VII/10 - XI/8/8

d : II/2/3/4 - IV/6 - XII/15

e : IV/2/6/6/6 - VI/12 - X/6

f : I/16 - XVI/14 - XVII/6

g : XV/10 - XVI/6

h : IV/6 - XIII/12

i : IV/2 - XI/12 - XV/8 - XVI/14

j : I/16 - II/2 - III/4 - IV/12 - VII/11 - XII/4 - XIV/9

k : IV/3/6

l : II/12 - III/4 - V/11

Tableau n° 3 : occurrences significatives du terme *imprudencia* et de ses dérivés ⁷

<i>Caractéristiques d'ordre général</i>	<i>Déclinaison du thème</i>	<i>Nombre de mentions (82)</i>
Excès	Le personnage est un téméraire, il n'a peur de rien	12 ^a
	Il est pusillanime, il a peur de tout	9 ^b
	Il est taxé d'infamie, de lâcheté (conséquence de ce qui précède ?)	6 ^c
Passion	C'est un impulsif qui décide tout sur un coup de tête	8 ^d
	C'est un joueur. Il mise sur <i>Fortuna</i> : il s'en remet au destin, joue son va-tout	6 ^e
	C'est un rêveur. Il s'enflamme pour ses caprices, suit ses chimères, sans frein	4 ^f
Morgue	Il est intempérant. Il est coléreux, injurieux, vindicatif, il irrite ou épouvante les autres	7 ^g
	Il est arrogant, hautain, insolent, sûr de soi, il n'écoute aucun conseil	7 ^h
Goût du lucre, des honneurs	Il est cupide ou avare	10 ⁱ
	C'est un incorrigible ambitieux	
Incompétence	Il est simple, voire obtus ; il analyse mal les situations, juge mal du futur	5 ^j
	Il est négligent, laxiste, indolent, il est capable de rater une seconde chance	4 ^k
	Il improvise, agit dans la précipitation, panique, perd ses moyens face au danger	4 ^l

7 Références du tableau n°3 (livres et chapitres de la *Storia d'Italia*)

a : I/4 - II/12 - III/4 - VI/1 - VII/5/10 - VIII/13 - X/6/13 - XIV/6 - XVI/5 - XVII/6

b : III/4/4/4/4 - IV/2 - IX/18 - XV/14 - XVI/5 - XVIII/7

c : III/4 - IV/6/9 - VII/7 - IX/18 - XIII/4

d : I/3/4/9 - II/3 - IV/6 - VII/7/10 - VIII/14

e : II/9 - XIII/16 - XIV/6/7/7 - XVIII/12

f : II/5 - III/4 - IV/6 - XVIII/1

g : I/3 - II/4 - IV/6/6 - VII/7 - VIII/14 - XVI/5

h : I/4/4 - III/4/4 - IV/6 - VII/10 - VIII/9

i : II/6 - II/5 - III/4 - IV/6/6 - VII/5/11 - X/3 - XVIII/12

j : I/15 - II/9 - III/4 - IV/6 - XIII/15

k : III/7 - IV/4 - IX/11

l : I/15 - X/6 - XI/13 - XVI/3

Souignons, à titre anecdotique, que dans l'*Histoire d'Italie*, bien peu de femmes sont concernées par la question de la prudence ; Guichardin n'envisage en fait que deux cas malheureux, ceux de Bonne de Savoie à Milan, et de Jeanne d'Anjou, à Naples, la première abandonnant son fils, le véritable héritier du duché, à la discrétion de son oncle, Ludovic Le More, la seconde installant ses amants sur le trône. En cette matière, Guichardin professe une opinion somme toute assez conventionnelle pour l'époque : si les femmes ne sont pas fiables, c'est simplement qu'elles sont trop fantasques, soumises à leurs passions. Il connaissait pourtant la valeur exemplaire de la régence d'Anne de Beaujeu, sœur talentueuse de l'«odieux» Charles VIII...

3. Exploitation

Au vu des deux tableaux précédents, un constat s'impose : la prudence chez Guichardin, c'est d'abord une question d'individu, pour ne pas dire de psychologie. Ce qui est en jeu, c'est l'homme, et ce qui est passé au crible, ce sont des caractéristiques morales ou comportementales, liées à la socialisation. Notons au préalable, simple curiosité, que Guichardin a plutôt tendance à définir la prudence par l'imprudence (82 occurrences contre 60), ce qui impliquerait que les qualités humaines en question ne sont pas universellement répandues, loin de là...

Ce qui importe, c'est le bon ou le mauvais caractère, c'est l'équilibre psychologique, c'est la capacité à communiquer, à gérer les conflits, à entraîner, à convaincre. C'est également le sang-froid, la maturité avec lesquels sont affrontées les situations difficiles, c'est encore la capacité à dominer ses émotions, ses propres aspirations, ses désirs, quand même ils seraient impérieux.

L'homme prudent ne s'exaspère jamais ; il garde en permanence le contrôle de la situation en temporisant, en dépassionnant les débats, en globalisant les situations, en usant de perspicacité. Grâce à ce que Guichardin nomme la *discrezione*, c'est-à-dire le discernement, il est capable de reconnaître la juste voie, parmi l'écheveau des cheminements possibles.

Tout ce qu'il entreprend dans le domaine public est sagement mûri, calculé, pesé. Il proscrie les conduites émotionnelles qui effraient ou irritent les autres ou, pire encore, conduisent à une action précipitée. Même s'il semble céder à la colère, il ne s'emporte pas vraiment : il montre qu'il s'emporte, dans la mesure où une telle démonstration lui paraît utile.

L'homme prudent agit plus par influence que par autorité ou par violence, même s'il sait montrer sa force, voire sa cruauté, quand il le juge nécessaire. Car il n'est pas forcément disposé à tendre la joue gauche, et à diverses reprises, Guichardin fait directement allusion à une nécessaire férocité (*ferocia*). Selon lui, une chose est sûre : en aucun cas la prepr .LEcas ROHHL3-

Per fas et nefas Le concept de prudence chez Guichardin 71

cet égard, l'extrême réalisme d'un roi comme Louis XI prend une valeur exemplaire :

En 1475, (Guichardin n'est pas encore né), le roi d'Angleterre Edouard IV débarque à Boulogne pour reprendre les hostilités. Le roi de France part à sa rencontre et, au lieu de livrer bataille comme le voudrait bonne chevalerie, lui achète, littéralement, la paix, contre 50.000 écus, beaucoup de promesses et, dit le chroniqueur, *force pâtés de venaison et boire de tous vins* ⁸, se justifiant auprès de ses barons frustrés, humiliés, courroucés, en arguant du fait qu'une guerre aurait coûté bien plus cher à la France et, nous dit Comynnes, *toujours craignant qu'il lui échappât quelque mot, par quoi les Anglais pensassent que on se moquât d'eux* ⁹.... Cependant, avant d'effectuer cette tentative (réussie) de corruption du roi d'Angleterre, il avait mobilisé 50.000 hommes, afin de montrer qu'il avait toujours une autre option...

Pourquoi cet épisode en particulier, puisque Guichardin n'y fait aucune allusion dans l'*Histoire d'Italie* ? C'est, d'une part, que cet épisode illustre à merveille les paramètres mis en lumière précédemment ; c'est, d'autre part, que parmi les rois de France cités dans l'œuvre du Florentin, seul Louis XI mérite l'honneur d'être crédité de la prudence ¹⁰.

La neutralité est le seul concept qui pose un problème spécifique ; il apparaît manifestement que rester neutre peut être la meilleure comme la pire des choses (XI/4). Sur ce point cependant, tout n'est qu'affaire de circonstances, et l'examen des textes ne laisse subsister aucune ambiguïté. Selon Guichardin, une neutralité décrétée par faiblesse ou par irrésolution est un véritable égarement. Un Etat souverain ne peut ni ne doit se déclarer neutre, à moins d'avoir les moyens d'affronter l'un ou l'autre des adversaires. Cette idée sera d'ailleurs reprise dans les *Souvenirs politiques* :

La neutralité dans les guerres menées par autrui est profitable à ceux qui sont assez puissants pour ne pas craindre celui qui restera maître du terrain, parce qu'ils ne souffrent pas du conflit et peuvent espérer tirer bénéfice des désordres où s'enfoncent les autres : si ce n'est le cas, elle est inconsidérée et dommageable, car on reste l'otage du vainqueur et du vaincu. Et le pire, c'est rester neutre non par stratégie mais par irrésolution... ¹¹.

L'indécision au moment fatidique doit donc être classée parmi les fautes majeures qui se puissent commettre au détriment d'un Etat.

8. Philippe de Comynnes, cité par Paul Murray Kendall, *Louis XI*, Ed. Fayard 1974, p. 423

9. Philippe de Comynnes, cité par Paul Murray Kendall, *op. cit.*, p. 422.

10. *Histoire d'Italie* : Livre I, Chapitre 4

11. F. Guicciardini, *Ricordi politici e civili*, LXVIII, Editori riuniti, Rome 1981, p. 158-159.

4. La prudence chez Guichardin : quelle tradition ?

En politique, le terme prudence nous semble recouvrir deux acceptions qui procèdent de la même intention, mais dont la parenté ne s'impose pas de prime abord. Il s'agit, d'une part, d'une vertu qui s'intègre dans une valeur plus vaste, la Sagesse, héritée d'une tradition de type religieux. Celle-ci se fonde en effet sur les livres sapientiaux de l'*Ancien Testament* (Sagesse, Ecclésiaste, Proverbes), tous rédigés entre le VI^{ème} et le I^{er} siècles avant J.-C.. Ces livres ont été rejetés par la communauté juive comme apocryphes, parce que rédigés ou récupérés par des Juifs hellénisés ; ils le seront pour le même motif par les protestants, dès le XVI^{ème} siècle. Dans l'Occident chrétien, ils n'en ont pas moins modelé toute une tradition d'équilibre politique, et constitué un idéal de formation pour les princes du Moyen Âge :

*Aime-t-on la justice ? ses labours, ce sont les vertus, elle (la Sagesse) enseigne en effet tempérance et prudence, justice et force ; ce qu'il y a de plus utile pour les hommes dans la vie. Désire-t-on encore un savoir étendu ? elle connaît le passé et conjecture l'avenir, elle sait l'art de tourner les maximes et de résoudre les énigmes, les signes et les prodiges elle les sait d'avance, ainsi que la succession des époques et des temps*¹².

C'est dans ces textes qu'un gouvernant de ce temps, lorsqu'il est prudent, va chercher des solutions à ses problèmes, et le *Songe du Vergier*, ce véritable traité de politique rédigé en latin en 1376, en français en 1378, y trouve sa légitimité. Pourquoi ? Parce que l'esprit divin y souffle à l'intention des garants de l'autorité. Salomon lui-même, traditionnellement retenu comme leur auteur, fait l'éloge d'une Sagesse qui émane directement de Dieu, et qui lie sa parole aux actes des hommes de pouvoir :

*Car plus que tout mouvement la Sagesse est mobile ; elle traverse et pénètre tout à cause de sa pureté. Elle est en effet un effluve de la puissance de Dieu, une émanation toute pure de la gloire du Tout-Puissant ; Aussi rien de souillé ne s'introduit en elle*¹³.

*J'aurai à cause d'elle l'immortalité et je laisserai un souvenir éternel à ceux qui viendront après moi. Je gouvernerai des peuples et des nations me seront soumises*¹⁴.

Cette option défendue par la tradition médiévale implique, parce qu'elle participe du divin, la mise en œuvre de principes moraux qui prétendent

12. *Sagesse*, 8 / 7-8

13. *Sagesse* : 7 / 24-25

14. *Sagesse* : 8 / 13-14

Per fas et nefas Le concept de prudence chez Guichardin 73

rayonner sur l'ensemble de la société. Ils ne sont plus de mise dans l'œuvre de Guichardin. Chez lui la prudence relève d'une autre conception, totalement désacralisée, proche du concept aristotélicien, où Prudence est d'abord sûreté de jugement, capacité de discernement correct entre les possibles¹⁵. A cet égard, le refus catégorique de Guichardin de considérer le roi de France Charles V le Sage comme un sage, est symptomatique. Il serait grand dommage de considérer ce rejet comme anodin, précisément parce qu'il révèle l'existence d'une fracture entre deux mondes.

Attardons-nous un instant sur le commentaire extrêmement réducteur de Guichardin, véritable exécution en deux lignes cruelles : *roi appelé sage par les Français à cause de quelques petites victoires, en profitant de la chance...*¹⁶; sentence fort sévère pour un tout jeune homme contraint de prendre, dans des conditions épouvantables, la suite d'un père inepte, et réussissant, en une quinzaine d'années, à chasser de France les Anglais et les Grandes Compagnies. Sentence d'autant plus rude que, Christine de Pisan nous l'enseigne¹⁷, Charles V ne passait pas un jour sans relire un passage des *livres de la Sagesse*, sans s'interroger gravement, et pieusement, sur la meilleure conduite à tenir face aux événements.

La chose pourrait s'expliquer d'elle-même si Guichardin était anti-Français, ce qui se pourrait concevoir. Or tel n'est pas le cas : il ne dit mot sur Charles VI le fol, ni, surtout, sur le pitoyable Jean II, personnage contre lequel il pourrait déchaîner sa verve s'il ne s'agissait que de vilipender les fauteurs de guerre de 1494, ceux qui furent à l'origine de toutes les désolations énumérées dans le premier chapitre du premier livre de l'*Histoire d'Italie*. Non, Guichardin ne cherche pas querelle aux Français en ironisant contre Charles V, et d'autant moins qu'il valorise Louis XI, *l'universelle araigne*. Nous ne voyons qu'une seule explication possible à cette différence de traitement : les temps ont changé. Louis XI personnifie un idéal politique, que ne pouvait certes incarner son arrière grand-père. La sagesse de Charles V et son élévation spirituelle, Guichardin la rejette parce qu'elle a fait son temps ; il en tient quant à lui pour une tradition aristotélicienne qui lui vient assurément par Cicéron et, entre autres, du *De Oratore* où prudence - « *ingenium ac prudentia* »¹⁸ - est bel et bien synonyme de sagacité, de savoir-faire, de savoir-être.

15. Cf. *Métaphysique*, Livre VI

16. Livre I, chapitre 4

17. Cf. Christine de Pisan, *le livre des fais et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, cité par F. Autrand, *Charles V*, ed. Fayrd, p. 483-490

18. Cicéron, *De Oratore*, I/151 ; voir également II/1, ainsi qu'*Orator ad M. Brutum*, 18 : « *vir natura peracutus et prudens* » ; *Pro M. Fonteio*, 43 : « *ad consilia prudens* » ; et voir les études de Yves et Aude Lehmann dans ce même volume.

La représentation de la prudence telle qu'elle prend tournure chez Guichardin ne relève donc plus d'un quelconque idéal moral ; la prudence « *somma des vertus politiques* ¹⁹ » n'est qu'un instrument voué à la défense de l'Etat, sans exclusion de moyens. Celui qui lutte est, comme toujours, investi du devoir de vaincre, mais la lutte armée se trouve désormais réduite à un aspect, parmi tant d'autres, de l'activité politique, ce que Von Clausewitz et Mao Tse Toung reprendront un jour à leur compte. Quant aux valeurs mystiques, elle sont purement et simplement exclues du jeu : l'homme lige des papes Léon X et Clément VII ne prétendait-il pas traiter de la foi comme d'un simple phénomène sociologique ?

Ne combattez jamais la religion, ni rien de ce qui semble en rapport avec Dieu ; de tels sujets ont trop de force dans l'esprit des sots ²⁰.

Avec Guichardin, l'esprit, le talent individuel, la maîtrise des relations sociales, le scepticisme, une capacité certaine à prendre ses distances, proche parente du cynisme, s'ajoutent désormais à la panoplie du général, du diplomate ou du chef de gouvernement. Quel que soit le domaine de son autorité, le chef prudent est devenu un expert, tout pouvoir se fonde désormais sur un savoir spécifique.

Cependant, la référence à Cicéron suffit à l'attester, il serait vain d'entretenir l'illusion que les grands hommes du passé, voire du lointain passé, aient été ignorants de ces règles de conduite, et les évolutions mises en lumière dans l'œuvre de l'historien florentin procèdent, en substance, d'un parcours revisité. Au demeurant, jamais Guichardin ne se prétend *maître-à-penser* ; il prend acte de la nouvelle donne, mais ne peut être considéré comme l'inventeur des ressources que l'autorité paraît soudain découvrir, ou redécouvrir : la science politique n'est pas une révélation du XVI^{ème} siècle.

En l'occurrence, la véritable innovation réside dans l'abandon explicite d'un idéal théocratique qui avait étayé la légitimité des rois et des empereurs durant les périodes précédentes, abandon désormais théorisé, publié, universellement admis. En novembre 1534, conseillé par Thomas Cromwell, Henri VIII ne vient-il pas, bafouant l'autorité de l'Eglise romaine par l'*Acte de Suprématie*, de se faire proclamer chef de l'Eglise d'Angleterre et *Defensor Fidei* « Défenseur de la Foi » ?

La tentation sera désormais très forte pour tout pouvoir politique, quelle que soit sa nature, de définir soi-même, à son profit, le cadre moral du Souverain Bien. L'Humanisme civique, sans nul doute, est passé par là.

19. Commentaire de Lucio Felici dans l'édition Avanzini e Torracca, Rome 1967, *Storia d'Italia*, livre I ch. 2, note 42, p. 65

20. François Guichardin, *Ricordi politici e civili*, CCLIII

Bibliographie sommaire Editions utilisées

1. Editions électroniques :

Nous tenons en premier lieu à remercier l'Université de Milan qui, grâce à son site **liber. liber** nous a donné accès, par téléchargement gratuit, à des éditions numérisées des œuvres étudiées, sans lesquelles, bien évidemment, tous les recensements effectués eussent été impossibles à réaliser.

2. Editions de référence pour les textes choisis :

Francesco GUICCIARDINI, *Ricordi politici e civili*, editori riuniti, Roma 1981

Francesco GUICCIARDINI, *Storia d'Italia*, ed. Avanzini e Torracca, Roma 1967, 6 vol.

Niccolò MACHIAVELLI, *il Principe e Discorsi*, ed. Classici Feltrinelli, Milano 1973

3. Ouvrages consultés :

La Bible de Jérusalem, éd. Cerf - Desclée de Brouwer, Paris, 1992.

Françoise AUTRAND, *Charles V*, éd. Fayard, 1994.

Denys HAY, John LAW, Eric COCHRANE, *L'Italia dal 1380 al 1600*, ed. Laterza, 1991.

Paul MURRAY KENDALL, *Louis XI*, éd. Fayard, 1974

Pierre-Clément TIMBAL, André CASTALDO, *Histoire des institutions et des faits sociaux*, éd. Dalloz, 1985.

Jean TOUCHARD, *Histoire des idées politiques*, éd. PUF, coll. Thémis, Paris 1985, 2 vol.